

Directives ordonnances double jaune à partir du 01 Jan 2020 (AR 05 Mai 2019)

La prescription électronique est obligatoire à partir du 01 jan 2020 (AR du 5 Mai 2019).

L'ancien modèle de prescription reste utilisable jusqu'au 31 Jan 2020, la date de prescription mentionnée faisant foi.

La Défense a obtenu une dérogation (AR du 16 Sep 18). Les ordonnances papier «double jaune» peuvent toujours être utilisées tant qu'il n'y a pas de solution électronique.

A noter que la mention «délivable à partir de la date précitée ou à partir du:» doit être barrée manuellement et remplacée par la mention «date de fin pour l'exécution:» sur le stock existant de prescriptions.

Les nouvelles imprimées auront la mention «Date de fin pour l'exécution»

Si aucune date n'y est stipulée, un délai de **maximum trois mois de validité** pour remboursement est appliqué.

ANCIEN MODELE STOCK

0-00000-00-000		Nom et prénom du prescripteur	
A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR nom et prénom du bénéficiaire:		A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR nom et prénom du bénéficiaire:	
Numéro matricule: ITP (Militaire ou civil) (encercler le cas échéant)		Numéro matricule: ITP (Militaire ou civil) (encercler le cas échéant)	
Réservé à la vignette du conditionnement	R/		
Cachet du prescripteur	Date et signature du prescripteur		
délivable à partir de la date précitée ou à partir du: <i>Date de fin pour l'exécution</i>			
PRESCRIPTION DE MEDICAMENTS SERVICE MEDICAL MILITAIRE			

NOUVEAU MODELE

0-00000-00-000		Nom et prénom du prescripteur	
A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR nom et prénom du bénéficiaire:		A REMPLIR PAR LE PRESCRIPTEUR nom et prénom du bénéficiaire:	
Numéro matricule: ITP (Militaire ou civil) (encercler le cas échéant)		Numéro matricule: ITP (Militaire ou civil) (encercler le cas échéant)	
Réservé à la vignette du conditionnement	R/		
Cachet du prescripteur	Date et signature du prescripteur		
		Date de fin pour l'exécution	
PRESCRIPTION DE MEDICAMENTS SERVICE MEDICAL MILITAIRE			